Protocole sanitaire pour la ré-ouverture du local compresseur de l'ASPTT

1. Principes généraux

Limiter les contacts entre le technicien de gonflage et les membres amenant une bouteille de plongée à gonfler ou venant la récupérer une fois remplie : les membres déposent leurs bouteilles à l'extérieur du local et viennent ensuite les récupérer au même endroit, sans contact avec le technicien de gonflage.

Durant la crise sanitaire, il ne pourra y avoir que le technicien de gonflage à l'intérieur du local.

Pas de fonctionnement en binôme possible pour effectuer les gonflages.

Les regroupements à l'extérieur du local sont proscrits.

L'air utilisé pour le gonflage provient d'une prise d'air située sur le toit du local et non dans le local, donc pas de risque de contamination dans les bouteilles.

2. Les mesures de protection concernant le technicien de gonflage

Le club met à la disposition dans le local compresseur du gel hydro-alcoolique à destination du technicien de gonflage, qui doit cependant amener son propre masque de protection.

Il est demandé au technicien de gonflage de se laver les mains, avec le gel ou avec du savon qu'il amènera, en arrivant au local, puis toutes les 30min.

Si besoin de contact avec les membres, le téléphone sera utilisé de préférence. Il envoie un SMS quand les bouteilles sont prêtes.

S'il s'avère nécessaire d'aller à la rencontre d'un membre, l'usage d'un masque sera obligatoire, et cela devra se faire à l'extérieur du local, avec une distance minimale de 1m entre les personnes

3. Les mesures de protection concernant les membres

Il est demandé aux membres de venir avec leur gel hydro-alcoolique et/ou du savon et leur masque de protection et d'apposer une étiquette avec leur nom sur chacun des blocs qu'ils amènent.

En arrivant au local, en voiture, les membres doivent avant toute chose se laver les mains puis venir déposer leurs bouteilles devant le local, à l'extérieur. Puis, ils attendent dans leur véhicule que le bloc soit prêt.

Après récupération des bouteilles, ils doivent se relaver les mains avant de repartir.

S'il s'avère nécessaire de parler avec le technicien de gonflage, le port du masque sera obligatoire, et cela devra se faire à l'extérieur du local, avec une distance minimale de 1m entre les personnes.

Le dépôt et la reprise du bloc sont réalisé un par un. Les personnes amenant un bloc au gonflage patientent dans leur véhicules (« Drive-in ») en attendant leur tour.

4. Détails techniques

Dépôt et reprise d'un bloc : Dépôt du bloc vide à gauche face à l'entrée du local.
Reprise du bloc plein à droite face à l'entrée du local.

Horaires des sessions de gonflage sur le sondage en ligne ci-dessous. Seul le technicien de gonflage pourra décider d'étendre ponctuellement les plages horaires.

Afin de limiter le nombre de personnes sur le site de l'ASPTT, il faudra s'inscrire pour un créneau horaire via un sondage de type « Doodle » : https://framadate.org/yDxrVv5DyBCD39Tv